

Nouvel arrêté radioamateur

Écrit par F1TE

Dimanche, 07 Mars 2021 14:35 - Mis à jour Vendredi, 26 Mars 2021 12:30

Un nouvel arrêté radioamateur est paru au journal officiel le 6 Mars 2021 :

□

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication au journal officiel du texte ci-dessous attendu depuis de nombreuses années:

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043220189>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000025886810/2021-03-22/>

Le Journal officiel est téléchargeable ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=URjHGUS3MIa2ACFEemX43m5ifQeOmNVXdsTzHrVmHE=>

Arrêté du 2 mars 2021 modifiant l'arrêté du 21 septembre 2000 modifié fixant les conditions d'obtention des certificats d'opérateur, d'attribution et de retrait des indicatifs des services d'amateur

Ces texte seront commentés plus longuement dans notre prochain numéro mais ils **officialisent** □ **la suppression des points négatifs à** □ **l'examen** (en application 3 mois après la publication au JO).

D' autres suggestions émises lors de la consultation publique ne sont pas reprises dans ces textes mais nous souhaitons remercier nos administrations pour cette étape.

Vous retrouverez cette communication [sur le site de l'ANFR](#) .

Nouvel arrêté radioamateur

Écrit par F1TE

Dimanche, 07 Mars 2021 14:35 - Mis à jour Vendredi, 26 Mars 2021 12:30

Jean Louis TRUQUET

Président du Réseau des Emetteurs français
